



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2018-2019

POUR LES RENOUVELLEMENTS DE LICENCE, VOTRE DOSSIER A REMETTRE SE COMPOSE :

- du dossier d'inscription complété,
- du règlement de la cotisation (accompagné des justificatifs si réduction appliquée),
- de l'engagement signé et si licencié mineur de l'autorisation parentale complétée et signée

Une fois votre dossier transmis au club, vous recevrez un mail de Gest'hand (*attention : surveillez dans vos courriers indésirables*) vous demandant de compléter votre dossier FFHB :

- Dans le cas où votre **ancien certificat est encore valable** (établi après le 1^{er} juin 2016) :
 - Renseignez le questionnaire de santé et signez l'attestation (document recto-verso):
 - **si vous avez répondu non aux rubriques du questionnaire de santé**, insérez le document recto-verso sur votre licence gesthand en précisant la date et transmettez l'original au club, puis finalisez le dossier.
 - **si vous répondu oui à une rubrique**, vous devez fournir un nouveau certificat médical avec la mention de non contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir et la date de naissance obligatoire, établi à **partir du 1^{er} juin 2018 et transmettre l'original au club**. Puis, finalisez le dossier.
- Dans le cas où votre **ancien certificat n'est plus valable** (établi avant le 1^{er} juin 2016) :
 - Supprimez l'ancien certificat médical et le remplacer par un récent (établi à partir du 1^{er} juin 2018) avec la mention de non contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir et la date de naissance obligatoire **puis transmettre l'original au club**. Enfin, finalisez le dossier.
- ❖ Si le dossier est conforme, la licence est validée. A l'issue de cette validation, la **licence est transmise par mail au licencié** ainsi qu'au club (à imprimer si besoin).
- ❖ Si le dossier est invalide, une information est **transmise au licencié par mail** depuis gesthand.

On

POUR LES CREATIONS DE LICENCE, VOTRE DOSSIER A REMETTRE SE COMPOSE :

- du dossier d'inscription complété,
- du règlement de la cotisation (accompagné des justificatifs si réduction appliquée),
- d'un certificat médical établi à partir du 1^{er} juin 2018 avec la mention de non contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir et la date de naissance obligatoire,
- de l'engagement signé et si licencié mineur de l'autorisation parentale complétée et signée,
- de la copie d'une pièce d'identité
- 1 photo d'identité.

Une fois votre dossier transmis au Club, vous recevrez un mail de Gest'hand (*attention : surveillez dans vos courriers indésirables*) vous demandant de valider votre adresse mail.

- ❖ Si le dossier est conforme, la licence est validée. A l'issue de cette validation, la **licence est transmise par mail au licencié** ainsi qu'au club (à imprimer si besoin).
- ❖ Si le dossier est invalide, une information est **transmise au licencié par mail** depuis gesthand.

Tarifs cotisations AHB saison 2018/2019

Seniors masculins / né en 2000 et avant	205 €
Seniors féminines / né en 2000 et avant	175 €
De 2001 à 2007 / catégories de -13 à -18 ans	175 €
Né en 2008-2009 / catégorie -11 ans	160 €
Né(e) en 2010-2011 / catégorie -9 ans et 2011-2012 / minihand	130 €
Né(e) en 2013-2014 /baby hand	105 €
Loisirs / FSGT	105 €
Dirigeant	Gratuit

Tarifs réduits pour :

- les familles : réduction de 15 € pour le 2^{ème} membre inscrit, réduction de 30 € pour le 3^{ème} membre (réduction sur le membre concerné uniquement)
- les étudiants et les chômeurs : réduction de 15 € sous réserve de présentation des justificatifs
- **les détenteurs de la carte PASS Région : réduction de 30 € uniquement sur présentation d'une photocopie recto-verso de la carte n'ayant pas déjà été utilisée (un remboursement de 30 € sera fait sur présentation ultérieure)**